

IRA Mauritanie en Belgique ASBL N° d'enregistrement 0.652.641.140

COMMUNIQUE

Le référendum du 5 août en Mauritanie, ultime bras de fer entre le pouvoir et l'opposition ?

Le retour à Nouakchott fin juillet de Biram Dah Abeid, Président de l'IRA Mauritanie, a été propice à un rapprochement avec une partie de l'opposition dans le cadre du mouvement de contestation contre les réformes constitutionnelles prévues à l'agenda du référendum du 5 août.

Les réformes proposées par le Président Mohamed Ould Abdel Aziz concernaient, entre autres, la suppression du Sénat et de la Haute Cour de Justice ainsi qu'une modification du drapeau national.

En vertu de l'art 99 de la Constitution qui prévoit un vote séparé de l'Assemblée et du Sénat, ces réformes sont adoptées par l'Assemblée mais refusées par la majorité des sénateurs. Le Président s'en réfère alors à l'art 38 de la Constitution selon lequel il peut, « sur toute question d'importance nationale », saisir le peuple par référendum.

Cette décision déclenche une vive polémique entre spécialistes du droit constitutionnel, mais suscite surtout la colère de l'opposition et d'une large frange de la population qui y voit une manœuvre de plus du Président pour se maintenir au pouvoir.

Depuis le coup d'état qu'il a mené en 2008, Mohamed Ould Abdel Aziz arrive au terme de ses deux mandats.

C'est dans ce contexte très tendu que le Président Biram Dah Abeid et 8 partis d'opposition dite radicale et des organisations de la société civile, regroupés sous le vocable de 68, ont préconisé le boycott pur et simple du scrutin et organisé une véritable résistance contre ce projet considéré comme « un coup d'état » contre la Constitution de la République islamique de Mauritanie.

Dès le 2 août déjà, 33 sénateurs de l'opposition se sont retranchés dans le Sénat encerclé par les forces de police qui interdisent tout contact avec les manifestants, toute livraison de nourriture et l'électricité a été coupée.

Le 3 août, dans l'après-midi, Biram Dah Abeid participait à une manifestation dans le quartier Arafat de Nouakchott. Il a été personnellement visé par un membre de l'Unité de la Garde Nationale et atteint par un jet de gaz lacrymogène. Il a été emmené, inconscient, aux services d'urgence de l'hôpital national de Nouakchott. C'est vers 22h que, rétabli, il a quitté l'hôpital, décidé à reprendre sa place dans le cortège des manifestations.

Ce même jour, le porte parole du Bureau des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève, Ravina Shamdasani, faisait part de sa préoccupation concernant les troubles qui ont secoué la capitale mauritanienne depuis le 21 juillet, la suppression de certaines voix dissidentes et l'utilisation d'une force excessive contre les manifestants.

Le 5 août, jour du scrutin, les medias locaux constatent que la plupart des bureaux de vote sont très peu fréquentés. Quatre heures avant la fermeture des bureaux de vote, le Rénovateur Quotidien estimait un taux de participation autour de 20%.

Il faut encore remarquer l'absence d'observateurs de l'Union européenne pour ce scrutin boycotté par l'opposition. Interpellé à ce propos, le Président Mohamed Ould Abdel Aziz a répondu : « "L'union européenne n'est pas le baromètre de la vérité. Seuls les gens qui ont l'esprit encore colonisés posent ce genre de problèmes. L'opposition n'a pas boycotté. C'est une infime partie de l'opposition, je dis bien une infime partie, en déliquescence, qui n'existe que sur papier, une opposition virtuelle sur les réseaux sociaux."

Le 6 août, au cours d'une conférence de presse, le G8 annonce, avant la proclamation des résultats, qu'il ne reconnaîtra pas le verdict, estimant que ce scrutin est faussé par la complicité de la CENI aux ordres des agents du régime et en l'absence totale de tout observateur indépendant.

Le lendemain, la CENI (Commission électorale nationale indépendante) a publié des résultats provisoires faisant état d'un taux de participation de 53,75% avec 85,65% de oui alors que certains membres du comité des sages de la CENI ont refusé de ratifier les procès verbaux.

Des informations concordantes provenant de l'intérieur du pays montrent qu'une fraude sans précédent a eu lieu. Ainsi un témoin écrit le 7 août sur le site de www.kassataya.com : « J'ai été le témoin de la plus grande fraude électorale ». Il relate qu'il a vu, dans une localité dépendant de la Moughata de Boutilimit, des enfants voter au nom d'adultes, au nom de personnes absentes de la localité et sans procuration le tout sous la supervision théorique d'un gendarme analphabète.

Quant au Président de l'IRA Mauritanie, Biram Dah Abeid, lors de la conférence de presse qu'il a tenue le 5 août, il a alerté l'opinion publique internationale sur la persécution dont lui et sa famille sont l'objet : plus de renouvellement de son passeport, pas de délivrance de passeports pour ses enfants, mise sous écoute téléphonique par les Renseignements généraux, installation d'un poste de police à côté de sa maison.

La pseudo-victoire d'un oui fallacieux, exhibé par le pouvoir, ne trompe personne. Une fois encore, le régime a affiché un déni flagrant de démocratie et exercé une répression démesurée contre une opposition non violente.

La motivation de l'IRA Mauritanie, de Biram Dah Abeid et des militants, de par le monde, n'en est que plus renforcée.

Bruxelles, 8 août 2017 IRA Mauritanie en Belgique ASBL